



Déclaration Liminaire Du 19 Octobre 2020 Au Conseil d'Administration du SDIS 59

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord je tiens à féliciter chacun d'entre vous, suite au résultat des élections et au scrutin qui les ont amenés dans cet hémicycle. Vous êtes à présent les décisionnaires de ce que sera l'avenir du service public d'urgence à personne dans le Nord pour les 6 prochaines années. C'est bien entendu la population qui vous a placés là où vous êtes et c'est bien entendu à elle que vous devriez rendre des comptes, sur les décisions qui seront prises dans cette instance.

Pour un grand nombre de personnes, il n'existe pas plusieurs types de politique, il n'y a pas d'un côté la politique gouvernementale et de l'autre les politiques des territoires.

Pour un grand nombre de personnes il n'y a que des politiciens, à qui ils tentent, le plus souvent, de faire confiance malgré les évidentes trahisons qui sont perpétuées depuis un certain nombre d'années.

Vous êtes en capacité de pouvoir être les collaborateurs privilégiés du gouvernement et de sa doctrine politique visant à enrichir d'avantage le capital et à appauvrir la population. Mais, vous pouvez également choisir d'être du côté des Français et vous opposer aux politiques de rigueur et d'austérité qui saccagent notre pays, mais aussi notre département, depuis quelques années.

En tant que représentant du personnel, mon devoir est de faire valoir autant que possible les attentes des salariés du SDIS 59, mais au-delà, en tant que membre de la CGT, ma vision de la société, notre vision de la société dépasse largement le métier de sapeur-pompier et nous aspirons à une société où le service public aurait une place privilégiée, car comme nous avons pu le voir sur la première vague du COVID, le seul rempart face à la bérézina qui nous était annoncé fut, une fois encore le service public.

Celui-là même qui est décrié, qui coûte cher, celui-là même qui a été allègrement abîmé pendant la mandature précédente.

Peu m'importe les excuses Peu importe les raisons qui poussent les dirigeants politiques à agir, ce n'est pour nous, syndicalistes, que de la soumission à la politique d'austérité qui vous est imposée soit par l'Europe, soit par le gouvernement, soit, pire encore, par choix délibéré.

En ce qui nous concerne, à la CGT, nous savons que notre combat est juste et noble puisque, en réalité, au-delà des grandes lignes qui nous caractérisent telle que la reconnaissance du travail, la volonté de conditions de travail meilleures, nous sommes les premiers défenseurs du service public.

Nous sommes persuadés que dans un monde où le service public serait encore plus affaibli, ce serait toujours les plus pauvres qui en souffriraient.

Nous souhaitons que le plus grand nombre partage ces quelques réflexions.

1/2

Mais de manière plus terre à terre, je voudrais vous interpeller sur la situation précise qui se passe en ce moment.

Vous n'êtes pas sans savoir que les pompiers sont en grève depuis bientôt 1 an et demi sans avoir obtenu la moindre réponse correcte, au regard du respect qui nous est dû.

Nous avons réclamé la prime COVID, puisque nous avons été en première ligne face à ce virus. La réponse du président Houssin a été la suivante : « dans la mesure où le nombre d'intervention a baissé, je ne vois pas pourquoi ils mériteraient une prime en lien avec le COVID ».

C'est totalement hors de propos et insultant. Car chaque pompier a dû vivre en se demandant si sa santé était intacte, et en intervention, il a dû rester concentré pour faire face aux risques sans faire d'erreur ... je rappelle que nous n'intervenons pas dans des milieux aseptisés comme dans les hôpitaux....

Nous avons demandé des effectifs ...

Nous avons pu vérifier qu'ils n'étaient pas à la mesure de ce qui avait été promis.

Nous avons demandé la revalorisation de la prime de feu, qui de toute manière par la loi, nous est à présent due.

La réponse du président, (grand prince) : il accepte de nous l'accorder sans effet rétroactif au 1 août (date de la publication du décret) qui par essence l'oblige à payer.

Pour rappel, un grand nombre de SDIS payent cette prime depuis la parution du décret.

Enfin, comment pouvez-vous penser que nous allons accepter que les plus jeunes soient encore payés au rabais sous prétexte que l'IAT devrait s'appliquer au mérite ?

C'est bien mal connaître les sapeurs-pompiers que de penser cela. La culture du meilleur est étrangère chez nous. Nous ne sommes pas une Start UP !

Les pompiers sont des fonctionnaires soumis à des droits et à des devoirs, et leur devoir numéro un est de servir, la plupart du temps en équipe, car c'est bien là, le maître mot de notre profession : le travail en coopération et en équipe.

..... **Pas mieux ou moins bien, ensemble**

Alors oui, nous réclamons l'IAT taux 8 pour tous les sapeurs-pompiers du 59 car c'est une demande légitime.

Enfin, le problème qui règne entre les syndicats et le politique, c'est le dialogue

Comme disait mon grand-père, « parler, c'est dire » Ainsi, pour nous la parole d'un homme doit être digne de confiance sinon celle-ci n'a aucune valeur, et discuter aucun intérêt.

Ainsi donc, je souhaite, au nom des salariés du SDIS 59, pouvoir construire cette confiance avec des hommes et des femmes suffisamment courageux, pour faire face ensemble aux enjeux destructeurs qui nous attendent dans un avenir commun proche.

Merci de m'avoir écouté